

Réunion du Conseil Municipal

du 9 juin 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 9 juin 2016 à 19H00 sous la présidence de Madame Cécile CREUZON, Maire.

ORDRE DU JOUR :

1. Rue de la Couture
2. Avenue Georges Clémenceau
3. Jardins/terrasses
4. La Poste
5. Indemnités des élus
6. Plan de secours
7. Football : coupe d'Europe
8. Divers

Présents : MM. René BAILLOT, Yves DANCHAUD, Didier GIRAUD, Serge SAINTIGNY, Claude TOURAND.

Mmes Christine BOUSSAGEON, Sandra CHARRIERE, Cécile CREUZON, Catherine DHUME, Maria DUSSAT, Marie Thérèse PIERRON, Isabelle ROUSSILLAT, Marie Chantal SIMONNET.

Absent excusé : M. Olivier NORE.

Absent : M. Claude STEINER

Secrétaire de séance : Mme Maria DUSSAT.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 20 avril 2016 est approuvé à l'unanimité.

1) Rue de la Couture :

Les travaux sont terminés et le résultat est satisfaisant : l'aspect général de cette rue s'inscrit dans la mise en valeur du patrimoine urbain du bourg. Quelques menus travaux seront réalisés.

Madame le Maire propose l'achat de mobilier urbain : une table, quatre bancs, deux grandes jardinières (1 m x 1 m) pour équiper le jardin Dartige. Accord du Conseil Municipal après consultation des modèles.

Le plan de financement définitif est présenté à l'assemblée (cf tableau ci-joint).

2) Avenue Georges Clémenceau :

Madame le Maire rappelle le programme général des travaux concernant l'avenue Georges Clémenceau :

- ❖ Enfouissement des lignes électriques par le S.D.E.C. et les réseaux,
- ❖ Changement de l'éclairage public par le S.D.E.C. et la commune,
- ❖ Réfection de la chaussée de la Route Départementale/avenue Georges Clémenceau par le Conseil Départemental,
- ❖ Réfection des trottoirs, bas côtés, traversées de routes par la commune,
- ❖ Réfection de l'étanchéité du pont route de Gouzon par le Conseil Départemental et la commune.

Madame le Maire et monsieur Yves DANCHAUD ont assisté à une réunion technique au service pôle aménagement du Département réunissant tous les partenaires concernés par ces travaux.

Les contraintes techniques des travaux du pont et celles liées à l'intégration de l'ouvrage dans le périmètre classé des monuments historiques ont été étudiées et un consensus a été validé. Conjointement aux travaux d'étanchéité, des solutions ont été trouvées pour la pose de tous les réseaux et d'une

conduite d'eau demandée par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Evaux-Budelière-Chambon.

L'Architecte des Bâtiments de France (A.B.F.) a validé la pose d'une lisse sur le parapet du pont, le traitement des trottoirs en béton désactivé et la repose de quatre bornes chasse-roues à chaque extrémité de l'ouvrage.

Les nouveaux candélabres ont été choisis en collaboration avec l'A.B.F. et les services du S.D.E.C. Le Conseil Municipal après consultation du plan précis des différents choix effectués, les adopte. L'entreprise CARRE, moins disante, a été retenue pour 93 256.69 €H.T. (après déduction des subventions, la part incombant à la commune s'élève à 37 302.67 €)

3) Jardins/terrasses :

Après la visite et le travail des étudiants cet hiver, le Pays Combraille en Marche a recruté une équipe d'architectes urbanistes et le C.P.I.E. qui planchent sur l'aménagement des jardins à partir des propositions de ces étudiants. Présentation de leur projet au public le samedi 25 juin 2016 à 12H00 avec un barbecue apéritif. Les élus ont rencontré l'équipe lundi 20 juin et déjà de nombreuses questions ont été levées.

4) La Poste :

❖ Monsieur GRANDET, Directeur de la poste, a prévenu monsieur Nicolas SIMONNET, Conseiller Départemental, que le personnel « courrier » de la poste de Chambon sur Voueize irait rejoindre les locaux d'Evau les Bains. Madame le Maire et des élus sont allés rendre une visite aux facteurs un matin à 8 heures. Leur problème prioritaire est celui de la manutention. Madame le Maire et des Adjointes ont rencontré monsieur GRANDET qui a précisé que rien n'est encore fait. Le Conseil Municipal regrette que la proposition des bâtiments de l'entreprise Lamoise en zone industrielle achetés par la commune n'ait pas été étudiée par la Direction de la Poste alors que ces locaux étaient spacieux, de plain pied, équipés, qu'une visite a eu lieu en présence d'élus et de responsables de la Poste, sans réponse de leur part.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'envoi d'une motion contre le départ de Chambon du service « tri » de la poste.

❖ Maison de services au public : la Préfecture et le Conseil Départemental ont retenu le site de la Poste de Chambon sur Voueize. Des guichetiers formés renseigneront le public pour diverses administrations (CAF, CPAM, MSA, Pôle Emploi) sur certains créneaux horaires. La signature de la convention avec Monsieur le Préfet est fixée au vendredi 24 juin 2016.

5) Indemnités des élus :

En application de l'article 3 de la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015, à compter du 1^{er} janvier 2016, dans les communes de moins de 1000 habitants, les indemnités de fonction du Maire sont fixées à titre automatique aux taux plafond, sans délibération du Conseil Municipal.

D'autre part, dans la limite des taux maxima, le Conseil Municipal détermine librement le montant des indemnités allouées aux Adjointes. Le Conseil Municipal décide d'allouer l'indemnité maximale aux trois premiers Adjointes et 50% de cette indemnité maximale au quatrième Adjoint.

6) Plan de secours :

Le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) qui définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'évènement sur la commune datait de 2010 et devait faire l'objet de mises à jour.

Le Conseil Municipal adopte ce P.C.S. actualisé.

7) Football, coupe d'Europe :

Madame le Maire a proposé d'organiser la retransmission en public sur écran géant des quarts de

finale du championnat d'Europe de football 2016.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la prise en charge de cet évènement qui aura lieu dans la cour de l'école maternelle le dimanche 3 juillet 2016 à 21H00. (location du matériel à R.D.N. Quinssaines 695.00 €TTC)

Madame le Maire suggère de demander à l'association de football de Chambon de prendre en charge buvette et animations.

Le Conseil Municipal approuve avec une abstention.

Prochaine réunion pour l'organisation de cette manifestation : mardi 14 juin 2016 à 19H00 à la Mairie.

8) Divers :

➤ Longeville : un fossé sera refait et une buse sera posée par le propriétaire aidé des services communaux.

➤ Téléphonie mobile : la pétition concernant la couverture téléphonique des mobiles a été envoyée au Président Directeur Général d'Orange à Paris accompagnée d'une lettre d'appui du Conseil départemental.

➤ Les établissements MICARD demandent une autorisation pour que les véhicules des employés stationnent sur le boulo-drome. Le Conseil Municipal accepte moins une voix contre.

➤ Mur jardins communaux route de Lépaud : les travaux de débroussaillage du mur de séparation des potagers communaux et de la parcelle d'un particulier ont été enfin effectués.

➤ La belle enseigne « WC » en fer forgé installée à l'entrée des WC publics a été offerte par monsieur Pierre BONICHON. Le Conseil Municipal le remercie vivement et décide de lui demander de refaire la croix disparue située rue Germeau Barailon.

Madame le Maire propose de créer une commission pour lister les endroits remarquables dans le bourg. Elle est composée de mesdames Catherine DHUME, Christine BOUSSAGEON, Marie-Chantal SIMONNET, Marie-Thérèse PIERRON, Maria DUSSAT, Cécile CREUZON, messieurs Claude TOURAND et Yves DANCHAUD.

➤ En collaboration avec le Pays Combraille en Marche, le Syndicat Des Energies de la Creuse (S.D.E.C.) propose d'étudier la faisabilité de l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques. Le Conseil Municipal accepte l'inscription de la commune dans ce projet.

➤ La revue « Pays du Limousin » propose de publier deux pages sur Chambon sur Voueize pour la somme de 400.00 € Le Conseil Municipal accepte de financer un encart d'annonces pour moitié avec l'Office de Tourisme.

➤ Madame le Maire propose de supprimer le droits de place le mercredi matin, jour de marché. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

➤ Le piano de la cantine sera ôté par les employés communaux et mis en vente.

➤ Le frigidaire de la salle des fêtes sera remplacé. Madame le Maire a une proposition d'achat à 100.00 € Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

➤ Un conseil communal intergénérationnel va être créé associant élèves du collège Jean Zay et résidents de l'E.H.P.A.D. sous l'impulsion de l'animateur de l'E.H.P.A.D. Il souhaite un élu référent : mesdames Maria DUSSAT et Isabelle ROUSSILLAT sont volontaires.

➤ La réfection du logement communal 10, rue de la Brèche est terminée, les élus sont invités à aller le visiter. Il sera loué à partir du 1^{er} juillet 2016 avec madame Estelle BOUTTE.

➤ Ressourcerie : Madame le Maire a reçu les responsables, ils ont plusieurs demandes :

- un problème de cheminée (régler),

- l'installation de panneaux route de Lépaud (accord),

- faire une plateforme pour poser des containers et aménager un accès,

- mettre les sanitaires aux normes,

- changer la porte principale,

- grillager le terrain côté champ,

- bail pour une location vente et agrandissement des locaux,

Les quatre derniers points seront revus par le Conseil Municipal ultérieurement.

➤ Le C.C.A.S. est dissout. Pour l'étude des dossiers d'aide sociale, Madame le Maire propose de créer une commission composée des anciens membres. Accepté à l'unanimité.

- La WIFI est installée place de la poste. Un panneau indicateur sera posé.
- L'Office de Tourisme demande des bénévoles pour l'organisation de la brocante le 17 juillet prochain.
- La fresque réalisée sous le préau de l'école primaire est terminée. M. SIMON, enseignant, propose l'inauguration le vendredi 1^{er} juillet 2016 en présence du Conseil Municipal.
- Une association regroupant tous « les villages préférés des Français » existe. Chambon pourrait y adhérer.
- Les fenêtres et le garage de la gendarmerie sont commandés.

La séance est levée à 22H00

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Cécile CREUZON

Maria DUSSAT